

19



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

11

Numéro de publication:

**0 307 526
A1**

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21

Numéro de dépôt: **87402070.4**

51

Int. Cl.4: **E05G 5/00 , G07F 7/10**

22

Date de dépôt: **16.09.87**

43

Date de publication de la demande:
22.03.89 Bulletin 89/12

84

Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES FR GB GR IT LI LU NL SE

71

Demandeur: **Coquerel, Michel**
"Le Havenet" Hameau du Grand Bec
F-14113 Villerville(FR)

72

Inventeur: **Coquerel, Michel**
"Le Havenet" Hameau du Grand Bec
F-14113 Villerville(FR)

74

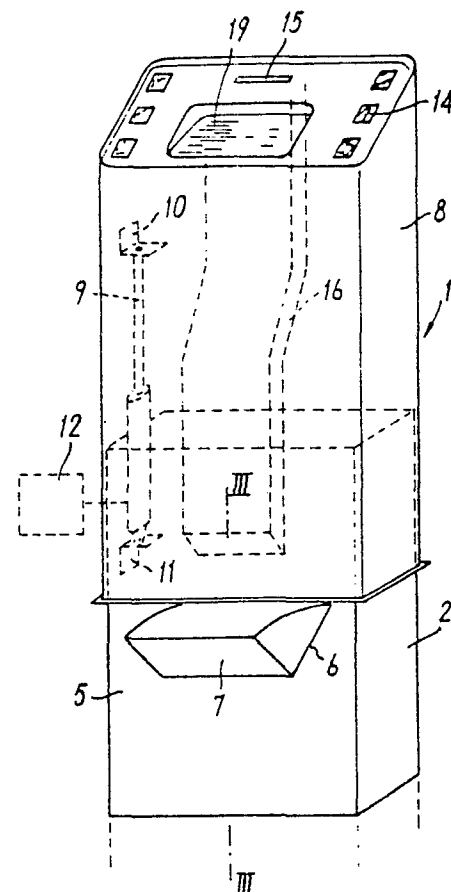
Mandataire: **Madeuf, René Louis et al**
Cabinet Madeuf 3, Avenue Bugeaud
F-75116 Paris(FR)

54

Borne blindée pour le dépôt d'objets divers.

(57) La borne blindée comprend une première partie (2) prévue pour être scellée dans le sol et une seconde partie (8) mobile télescopiquement par rapport à la partie fixe (2). La partie fixe (2) contient un tiroir-caisse (4) et présente une ouverture (6) d'accès à ce tiroir-caisse et la partie mobile (8) présente au moins une fente (15) pour l'introduction des objets et une goulotte (16) d'amenée des objets depuis la fente (15) dans le tiroir-caisse (4). Un vérin de commande (9, 12) relié à un système codé et secret est prévu pour la commande télescopique de la partie mobile par rapport à la partie fixe.

Fig. 2



EP 0 307 526 A1

Borne blindée pour le dépôt d'objets divers.

La présente invention concerne une borne blindée pour le dépôt d'objets divers et se rapporte plus particulièrement à une borne blindée pour le dépôt de moyens de paiement tels que des billets de banque ou des pièces de monnaie, cette borne blindée présentant un dispositif d'inviolabilité du tiroir-caisse par escamotage et emboîtement anti-arrachement.

Une application particulièrement intéressante de la présente invention est son utilisation en tant que borne blindée à lecteur de billets de banque.

Bien que présentant une utilité certaine pour le public qui considère toujours les billets de banque et les pièces de monnaie comme l'un des plus importants des moyens de paiement, les dispositifs distributeurs de marchandises à lecteur de billets de banque ou de pièces de monnaie ne sont actuellement utilisés qu'en faible nombre en raison des risques d'exploitation des dispositifs et des vols des moyens de paiement se trouvant dans le tiroir caisse du dispositif. Cela est particulièrement vrai des dispositifs à lecteur de billets de banque associés à des distributeurs de carburant sur les stations-service.

De manière à permettre une utilisation plus importante de tels dispositifs distributeurs, il s'est avéré nécessaire de garantir le matériel contre toute tentative de vol par effraction et de n'autoriser l'accès à la collecte des moyens de paiement que par une seule et unique personne autorisée.

Bien que l'invention soit ainsi particulièrement applicable en liaison avec un lecteur de moyens de paiement associé à un dispositif distributeur, elle s'étend plus généralement à une borne blindée pour le dépôt d'objets divers tels que et sans caractère limitatif d'objets de valeur comme des moyens de paiement du type billets de banque ou pièces de monnaie.

La présente invention a ainsi pour but de supprimer les risques de vol en prévoyant une borne blindée et en interdisant par un dispositif d'escamotage l'accessibilité au tiroir-caisse récepteur de moyens des objets déposés.

Conformément à l'invention, la borne blindée pour le dépôt d'objets divers tels que des moyens de paiement est caractérisée en ce qu'elle comprend une première partie prévue pour être scellée par exemple dans le sol et une seconde partie mobile télescopiquement par rapport à la partie fixe, la partie fixe contient un tiroir caisse et présente une ouverture d'accès à ce tiroir-caisse et la partie mobile présente au moins une fente pour l'introduction des objets et une goulotte d'amenée des objets depuis la fente dans le tiroir-caisse, des

moyens de commande reliés à un système codé et secret étant prévus pour la commande télescopique de la partie mobile par rapport à la partie fixe de manière à pouvoir découvrir l'ouverture d'accès au tiroir-caisse sous le contrôle du système codé et secret.

Conformément à une caractéristique de l'invention, l'ouverture d'accès est munie d'un portillon à axe décentré de manière à pouvoir maintenir la partie mobile en position d'accès du tiroir-caisse, notamment en cas de défaillance des moyens de commande.

Dans une application préférée de l'invention, les objets à déposer sont constitués par des moyens de paiement et la borne blindée comporte un lecteur des moyens de paiement introduits par la fente ménagée dans la partie mobile, ce lecteur étant relié à un dispositif distributeur, tel qu'une pompe de distribution de carburant.

Selon encore une autre caractéristique de l'invention, le lecteur des moyens de paiement comprend un dispositif d'affichage de messages relatifs, d'une part, à la validité des moyens de paiement et, d'autre part au produit fourni par le dispositif distributeur, un pupitre d'exploitation étant supplémentamment prévu et comprenant des touches de fonction reliées au dispositif d'affichage pour la commande du dispositif distributeur.

Diverses autres caractéristiques de l'invention ressortent d'ailleurs de la description détaillée qui suit.

Une forme de réalisation de l'objet de l'invention est représentée, à titre d'exemple non limitatif aux dessins annexés.

La fig 1 représente en position d'exploitation une borne blindée à lecteur de moyens de paiement tels que pièces de monnaie et billets de banque.

La fig. 2 représente la borne en position de relevée d'un tiroir-caisse.

La fig. 3 est une coupe latérale partielle de la borne selon la ligne III-III de la fig. 2 et montre notamment l'ancrage de la borne dans le sol

La fig. 4 est une vue schématique explicative du fonctionnement de la borne des figures précédentes.

Au dessin, on a représenté en 1 une borne blindée à lecteur de moyens de paiement conforme à l'invention.

La borne blindée 1 comprend un élément fixe 2 formant socle de soubassement de la borne et qui est scellé dans le sol par l'intermédiaire d'un massif de béton 3 (fig. 3).

L'élément fixe 2 comporte un tiroir-caisse 4

destiné à recevoir des moyens de paiement tels que des billets de banque et des pièces de monnaie d'une manière qui apparaît mieux dans ce qui suit.

La partie avant 5 de l'élément fixe 2 présente une ouverture 6 pouvant être obturée par un portillon de verrouillage 7 à axe décentré, ce portillon étant ainsi maintenu ouvert en position d'équilibre.

Un élément mobile 8 est monté de manière télescopique sur l'élément fixe 2 par l'intermédiaire d'un vérin de levage 9. Le vérin de levage 9 est ainsi monté par des pattes 10, 11 d'une part sur la partie mobile 8 et d'autre part sur la partie fixe 2.

Le vérin de levage 9 qui est d'un type électro magnétique, hydraulique, pneumatique ou autre est relié à un système de télécommande 12 de type connu et fonctionnant à partir d'un système codé et secret tel qu'un dispositif de cartes à pistes magnétiques ou de cartes à mémoire de manière à commander la manoeuvre du vérin de levage 9.

La partie supérieure de l'élément mobile 8 est inclinée et comprend un pupitre d'exploitation 13 présentant des touches de fonctions diverses 14 dépendant du type de dispositif distributeur relié à la borne et qui peuvent correspondre par exemple à des quantités de carburant à débiter dans l'application préférée de la borne blindée de l'invention à un poste de distribution de carburant. Le pupitre d'exploitation 13 comprend également une ou des fentes 15 pour l'insertion des moyens de paiement qui sont prévus pour tomber dans le tiroir-caisse 4 par l'intermédiaire d'une goulotte 16.

Comme on peut le voir de manière schématique à la fig. 4, la fente 15 est reliée d'une manière connue en soi à un dispositif de lecture comprenant un organe de vérification 17 des moyens de paiement introduits et qui est relié, d'une part, à un dispositif 18 d'affichage de messages sur un écran 19 monté sur le pupitre d'exploitation 13 et, d'autre part, à un dispositif distributeur tel qu'une pompe de distribution de carburant.

Ainsi, les moyens de paiement tels que des billets de banque et des pièces de monnaie introduits dans la fente 15 sont vérifiés par le dispositif 17 et un affichage correspondant apparaît sur l'écran 18. En liaison avec cet affichage, les touches de fonction 14 du pupitre d'exploitation 13 permettent de commander le dispositif distributeur 20 et, par exemple, d'obtenir une certaine quantité de qualité déterminée de carburant.

Il apparaît de ce qui précède que la borne blindée conforme à l'invention constitue un dispositif d'inviolabilité du tiroir caisse 4 dont l'accessibilité à sécurité positive est assurée par un emboîtement de la partie mobile 8 dans la partie fixe 2 formant socle en interdisant ainsi l'utilisation d'outils à levier pour relever par effraction volontaire la partie mobile 8 afin d'accéder au tiroir-caisse 4.

La partie fixe 2 étant scellée dans le massif de béton 3 empêche un arrachement de l'ensemble de la borne. Seule une personne autorisée telle que l'exploitant de la station-service dans la forme de réalisation préférée de l'invention pourra agir sur la commande 12 extérieure à partir du système codé et secret pour libérer l'accès au tiroir-caisse 4 par relevage de la partie mobile 8 à l'aide du vérin de levage 9.

Pendant l'opération de retrait des moyens de paiement par l'exploitant ou un responsable désigné par ce dernier, le portillon à axe décentré 7 est ouvert et assure une sécurité physique à cette personne par le maintien de la partie mobile 8 en position levée, la paroi inférieure de cette partie mobile venant alors en butée contre le portillon ouvert 7 en cas de rupture de l'alimentation du vérin de levage 9, par exemple.

Le retrait des moyens de paiement étant effectué, il suffira, en utilisant la commande 12 et après avoir repoussé le portillon 7, de faire redescendre l'élément mobile 8 pour remettre la borne blindée selon l'invention dans la position inviolable d'exploitation de la fig. 1.

Comme cela ressort de ce qui précède, le portillon 7 est invisible en position d'exploitation et constitue ainsi un élément dissuasif à toute tentative d'effraction, au même titre que l'absence de serrure quelconque. L'objectif de la borne blindée conforme à l'invention est ainsi, plus particulièrement, de permettre d'associer une borne à lecteur de moyens de paiement à un distributeur automatique de carburant à cartes bancaires qui ne présente évidemment pas les mêmes problèmes de risques d'effraction que ceux des distributeurs de carburant à billets de banque ou pièces de monnaie.

L'invention n'est pas limitée à l'exemple de réalisation représenté et décrit en détail car diverses modifications peuvent y être apportées sans sortir de son cadre. En particulier, bien que l'invention ait été illustrée dans son application préférée à une utilisation de la borne en liaison avec un distributeur de carburant, elle n'est pas limitée à une telle utilisation et peut être employée pour le dépôt d'objets divers tels que des objets de valeur ou des moyens de paiement qui sont introduits dans la ou les fentes et qui sont ainsi déposés de manière inviolable dans le tiroir caisse 4. Dans ce dernier cas, il n'y a en général évidemment pas lieu de prévoir le dispositif de lecture ni le pupitre d'exploitation et les organes associés. De même, la borne blindée selon l'invention pourrait aussi bien être scellée dans une paroi quelconque et non pas dans le sol, selon l'utilisation de cette borne.

Revendications

1. Borne blindée pour le dépôt d'objets divers tels que des moyens de paiement, caractérisée en ce qu'elle comprend une première partie (2) prévue pour être scellée par exemple dans le sol et une seconde partie (8) mobile télescopiquement par rapport à la partie fixe (2), la partie fixe (2) contient un tiroir-caisse (4) et présente une ouverture (6) d'accès à ce tiroir-caisse et la partie mobile (8) présente au moins une fente (15) pour l'introduction des objets et une goulotte (16) d'amenée des objets depuis la fente (15) dans le tiroir-caisse (4), des moyens de commande (9, 12) reliés à un système codé et secret étant prévus pour la commande télescopique de la partie mobile par rapport à la partie fixe de manière à pouvoir découvrir l'ouverture (6) d'accès au tiroir-caisse (4) sous le contrôle du système codé et secret. 5 10 15
2. Borne blindée selon la revendication 1, caractérisée en ce que les moyens de commande comprennent un vérin (9). 20
3. Borne blindée selon l'une des revendications 1 ou 2, caractérisée en ce que l'ouverture d'accès (6) au tiroir-caisse (4) est munie d'un portillon (7) à axe décentré de manière à maintenir la partie mobile (8) en position d'accès du tiroir-caisse, notamment en cas de défaillance des moyens de commande. 25
4. Borne blindée selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisée en ce que les objets à déposer sont constitués par des moyens de paiement et la borne blindée (1) comporte un lecteur (17, 18, 19) des moyens de paiement introduits par la fente (15) ménagée dans la partie mobile (8), ce lecteur étant relié à un dispositif distributeur (20) tel qu'une pompe de distribution de carburant. 30 35
5. Borne blindée selon l'une des revendications 1 à 4, caractérisée en ce que le lecteur des moyens de paiement comprend un dispositif (18, 19) d'affichage de messages relatif, d'une part, à la validité des moyens de paiement et, d'autre part, au produit fourni par le dispositif distributeur. 40
6. Borne blindée selon l'une des revendications 1 à 5, caractérisée en ce qu'elle comprend en outre un pupitre d'exploitation (13) comprenant des touches de fonction (14) reliées au dispositif d'affichage (18, 19) pour la commande du dispositif distributeur (20). 45 50 55

FIG. 1

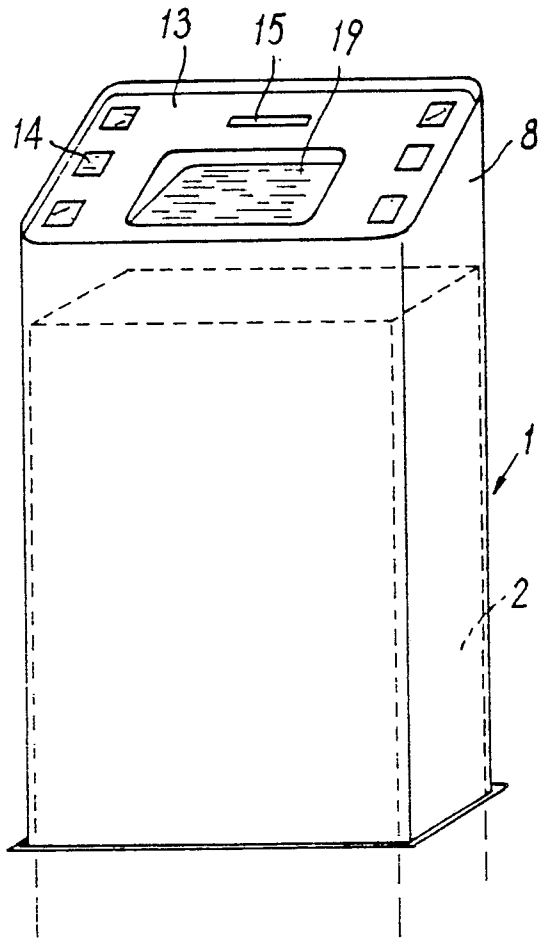
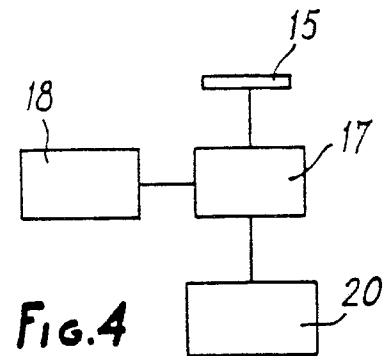
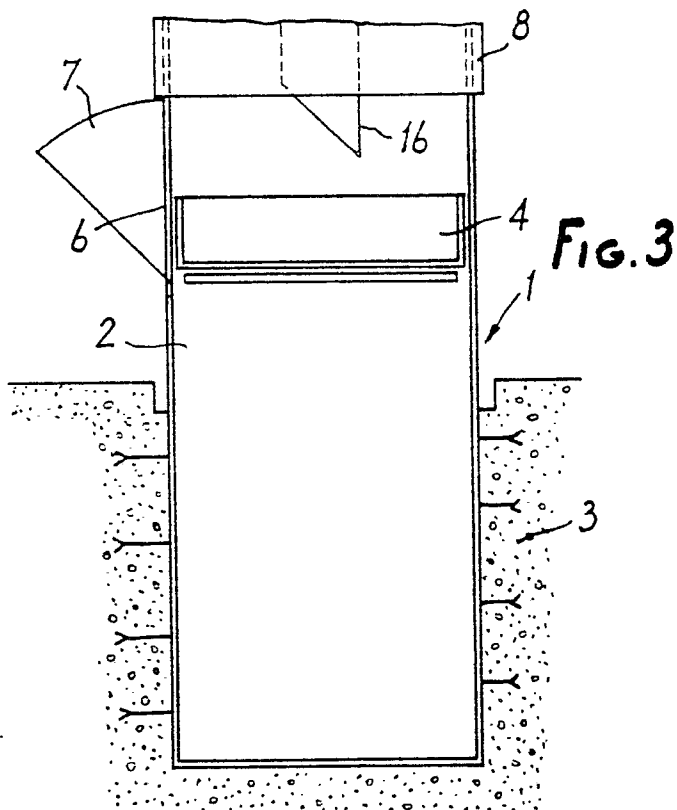
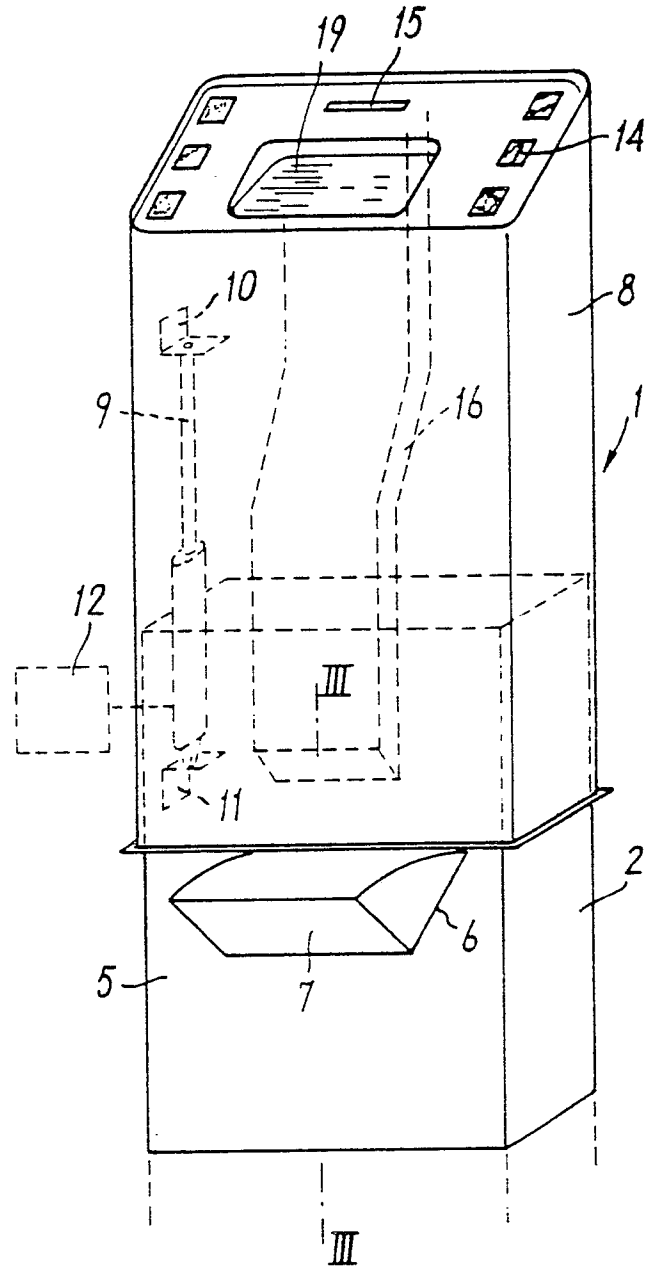


FIG. 2





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande

EP 87 40 2070

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
A	DE-A-3 505 305 (MITSAKIS) * Figures 2-4; colonne 3, ligne 6 - colonne 4, ligne 59 *	1	E 05 G 5/00 G 07 F 7/10
A	WO-A-8 301 479 (JACOBSSON) * Figures 1,3; page 1, ligne 20 - page 3, ligne 1 *	1	
A	EP-A-0 137 638 (COMMERCIAL GUARDIAN) * Figures 1-3; page 3, ligne 25 - page 5, ligne 31 *	1,3	
A	DE-A-2 745 734 (GRONAUER) * Figure 2; page 3, lignes 3-10 *	1	
A	EP-A-0 197 899 (INTER INNOVATION) * Figure 1; page 3, ligne 19 - page 5, ligne 16 *	1	
A	DE-C- 941 116 (NIGGL) * Figure 4; page 2, ligne 38 - page 3, ligne 20 *	1	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
Lieu de la recherche			Examineur
LA HAYE			NEILL A.P.
Date d'achèvement de la recherche			
02-06-1988			
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			
T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			